

Seul le texte prononcé fait foi

**Séminaire Fondation.ch à Interlaken le 6
janvier 2010**

Intervention de Pascal Broulis

D'aucuns ont affirmé que 2009 tenait de l'annus horribilis.

Il est vrai que la Suisse peut s'être sentie malmenée :

- pressions multiples sur le secret bancaire,
- menaces d'inscrire la Suisse sur la liste noire des paradis fiscaux,
- acquisition frauduleuse et exploitation douteuse de fichiers bancaires...
- Crise libyenne....

Les relations entre la Suisse, et ses voisins et partenaires se sont compliquées.

Et des voix n'ont pas tardé à s'élever, pour estimer que le fédéralisme n'était plus adapté aux défis actuels.

Je ne le crois pas.

Je suis convaincu que notre fédéralisme, permet de répondre efficacement aux défis internes et internationaux.

Mais crois aussi qu'il est perfectible.

Le fédéralisme doit être vivant.

Sans remettre en cause les capacités d'innovation de ce laboratoire, en évitant les solutions centralisatrices, il convient donc de vérifier en permanence la pertinence de

la répartition des tâches entre
Confédération et cantons.

Cette réflexion doit respecter le principe de
subsidiarité dans l'attribution de nouvelles
tâches.

Elle doit tenir compte des aspirations des
citoyennes et des citoyens.

Ils souhaitent légitimement un Etat efficace
et efficient, mais aussi proche d'eux et de
leurs besoins.

Dans ce contexte, le premier devoir des
cantons consiste à assumer leurs
responsabilités.

A eux de se montrer actifs, de développer
des stratégies dans les domaines qui leurs
sont propres.

A eux de se montrer inventifs, même dans des problématiques difficiles comme celles de l'intégration.

Sur le plan international, une action déterminée implique l'adhésion des acteurs concernés, dont les cantons.

Ils doivent revendiquer un rôle en la matière, notamment sur la question européenne.

Les cantons, tout comme les citoyens et l'économie, attendent ainsi avec intérêt le rapport du Conseil fédéral sur le postulat Markwalder.

Dans ces réflexions sur l'avenir et l'évolution de notre pays, dans l'échange indispensable que les cantons et la Confédération doivent développer, dans l'analyse des relations entre la Suisse et

ses voisins, la CdC, sera un partenaire attentif et constructif.

Comme l'est la fondation.ch dans le domaine qui est le sien, le rapprochement des régions culturelles et linguistiques.

Elle accomplit un travail essentiel, que j'aimerais saluer ici.

Issus de la plus importante minorité linguistique, je sais combien le dialogue, la compréhension et le respect, entre communautés linguistiques et culturelles sont importants.

Enfin, les pressions extérieures vécues en 2009 doivent encore nous encourager à renforcer la cohésion nationale.

Elle est indispensable au bon fonctionnement de nos institutions.

Elle est nécessaire à l'élaboration d'une vision pour notre pays, et de stratégies permettant de concrétiser cette vision.

C'est sous le signe de cette cohésion que j'aimerais placer l'année qui s'ouvre, et cette rencontre d'Interlaken.

Pascal Broulis